

# PROJET SOLAIRE de VILLEMORIEN

Lettre d'informations semestrielle – Décembre 2023



## Édito

### “Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis mars 2021, W.E.B Energie étudie la faisabilité d'un projet de centrale solaire sur la commune de Villemorien.

En mars 2023, une nouvelle réglementation exige que tout projet situé sur des terres cultivables mette en avant en priorité l'activité agricole. Dans cette perspective, la production d'électricité d'origine photovoltaïque doit être considérée comme secondaire. Ainsi, depuis mi-2023, nous travaillons étroitement, en collaboration avec un bureau d'études agricoles et un éleveur ovin afin de concevoir un projet parfaitement adapté à cette loi, tout en étant en harmonie avec le territoire.

Après la réalisation approfondie des études environnementales, paysagères et de raccordement, nous sommes ravis d'annoncer que nous entrons dans la phase finale avant le dépôt du permis de construire pour notre projet. Le scénario d'implantation des rangées de panneaux solaires a été discutée avec le futur éleveur qui va être mis en place sur les surfaces concernées par le projet.

Nous vous remercions pour votre confiance et compréhension ainsi que votre soutien sans faille sur le développement de ce projet“

## Les chiffres clés du projet



**1 commune**  
Villemorien



**15 MWc**  
de puissance installée



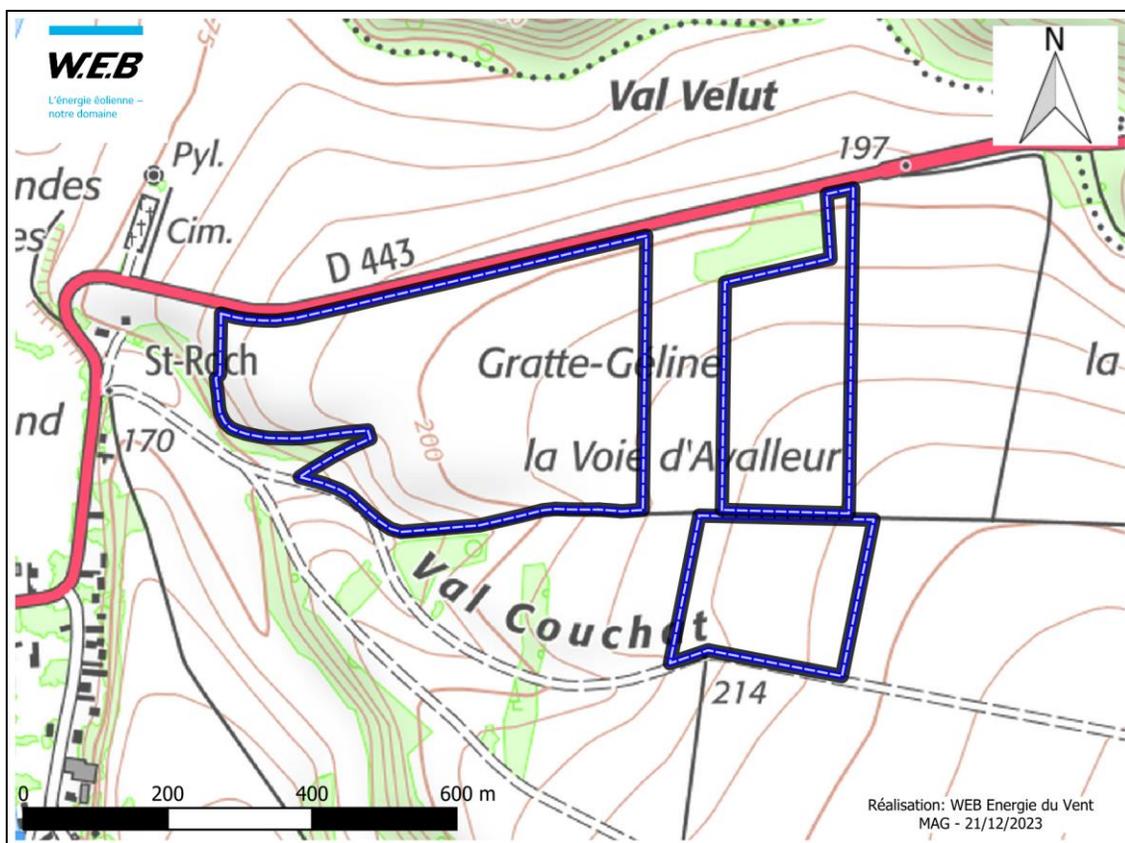
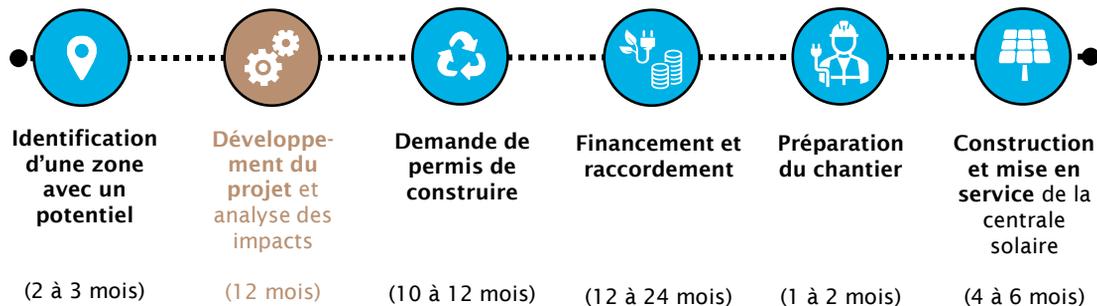
**28 ha**  
de surface en sol



**3 600 foyers**  
de consommation électrique  
annuelle hors chauffage

# Les étapes clés d'un projet solaire

*Nous sommes ici !*



Informations très génériques sur la loi d'accélération des EnR et la définition des zones d'accélération

Vous avez une question?



**Marien NOEL**  
Responsable Régional Est  
06 61 45 40 70  
marien.noel@web.energy



**Clémence BROUCK**  
Cheffe de projet  
07 85 48 59 50  
clemence.brouck@web.energy